



Pouvoir pour renouveler pas sport enfants

Par **nermin**, le **11/10/2016** à **17:47**

Bonjour

Je me suis mariée au Maroc et me divorce en France à l'amiable.

mon problème c'est que mon futur ex mari est espagnol et mes trois filles aussi.

J'ai besoin de renouveler leurs passeports ici en France et les cartes d'identité en Espagne.

mon soucis c'est que l'on me demande la présence du père et lui ne peut pas alors il faut que mon mari me fasse un pouvoir qui me permet de signer à sa place.

Lui est d'accord mais il faut le faire ou? L'avocat m'a dit qu'il ne fait pas ce genre de document alors chez le notaire?

Je précise que c'est le consulat espagnol qui me demande le document.

Merci